

Informations de base	
2024/2875(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Informations que doivent s'échanger les autorités compétentes Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 8.50.01 Application du droit de l'Union européenne	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2875(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/10/01151